

## Ré : Cartographie des espèces protégées

par A. TERRISSE (\*)

Voici une nouvelle série de cartes de répartition concernant l'île de Ré (cf. Bulletin précédent). J'ai choisi de représenter cette fois les espèces protégées, au niveau national et au niveau régional.

On m'objectera peut-être qu'il est dangereux de localiser sur des carrés d'un km de côté des espèces rares, selon l'adage « Pour vivre heureux, vivons cachés ». Mais l'absence de localisation précise n'a pas empêché *Dianthus gallicus* et *Pancratium maritimum* de disparaître presque complètement de nos côtes, au cours des 20 ou 30 dernières années. C'est que l'oeillet des dunes et le lis de mer, pour leur malheur, se font remarquer du plus grand nombre : leurs fleurs sont spectaculaires, sentent bon et s'épanouissent à la belle saison ! En janvier 1991, comme je vérifiais, en la regardant de près, que j'étais bien en présence d'une touffe de *Dianthus gallicus*, sur un talus maritime, aux Portes, une dame, qui était occupée à "nettoyer" les abords de sa propriété, me dit : « C'est un oeillet ; ça sent bon ; on en a dans notre jardin ». On aurait pu croire, à l'entendre, que la plante était venue toute seule s'installer dans son parterre...

La seule chance de survie, pour ces deux espèces, est la protection des dunes, réalisée de façon plus ou moins efficace, par des rangs de barbelés, sur la côte ouest.

Pour d'autres espèces, qui vivent sur l'extrême rebord de la falaise, le danger vient de l'attaque de l'océan, lors des grandes marées. *Convolvulus lineatus* et *Hymenobolus procumbens* sont installés sur une bande de sol large de quelques décimètres, entre l'abrupt et le piétinement. Ces deux espèces ne pourront survivre que si le recul de la falaise se fait assez lentement pour permettre à la plante de se réinstaller un peu en arrière, la zone de piétinement reculant elle aussi, d'autant.

J'avais vu, il y a une dizaine d'années, une touffe peu vigoureuse d'*Asplenium maritimum* dans un rempart de Saint-Martin. Elle a entièrement disparu. Je n'ai pas revu non plus *Ononis reclinata*, connue jadis des pelouses du Fier. Lors de la sortie du 7 juin 1981, nous n'avions retrouvé « ni *Asterolimon linum-stellatum*, ni *Crepis suffreniana* subsp. *suffreniana*, ni *Ononis reclinata* » (cf. Bull. S.B.C.O., 1982, t. 13, p. 89). Or la première de ces trois espèces était présente par milliers d'individus en ce printemps 1991, à La Patache et à Trouse-Chemise. Quelques

(\*) A. T. : 3 rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE-DE-RÉ.

pieds du *Crepis* ont également été retrouvés. Pourquoi pas, un jour, l'*Ononis*... ou encore *Trigonella monspeliaca*, connu jadis des carrières du Labeur, en Oléron ?

D'autres espèces, heureusement, ne sont nullement en régression ; c'est le cas, notamment de deux endémiques françaises, protégées à ce titre au niveau national, *Odontites jaubertiana* subsp. *jaubertiana* et *Omphalodes littoralis*. La première trouve dans l'île des milieux qui lui conviennent, en particulier les friches jeunes ; l'autre vit dans la dune fixée, mais ne craint pas un piétinement modéré.

Aux indications **bibliographiques** figurant dans le précédent Bulletin (21, p. 165), il convient d'ajouter deux références précieuses :

- Le Catalogue des plantes vasculaires de l'île de Ré, de Philéas ROUSSEAU, publié en 1899 dans le *Bull. Soc. Sc. nat. Ouest*.

- Le compte rendu, par Louis RALLET, de l'excursion effectuée dans l'île de Ré par la Société Botanique de France, le 10 mai 1959, dernier jour de sa 86e Session extraordinaire en Charente-Maritime (*Bull. Soc. Bot. Fr.*, 107e année, 1960, p. 16 à 18). Le même Bulletin contient d'autres textes de L. RALLET, qui concernent partiellement l'île de Ré, notamment : "La végétation méditerranéenne dans le Centre-Ouest de la France et en particulier en Charente-Maritime", p. 20 à 76 et "Les Cistes dans l'Ouest de la France", p. 100 à 106.

### Espèces figurant sur la liste nationale

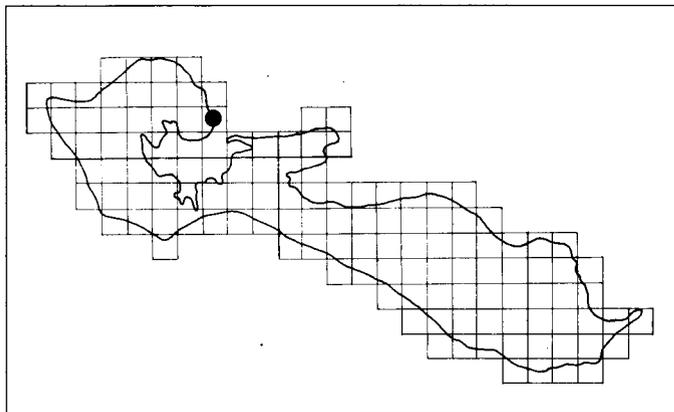
#### 1 - *Cistus psilosepalus*

Depuis sa découverte à Pâques 1955 par notre confrère (maintenant bryologue mais alors phanérogamiste) R. B. PIERROT (RALLET 1960), ce beau peuplement du bois de Trousse-Chemise s'est maintenu, tout comme celui de *Cistus salvifolius* et de leur hybride (plusieurs dizaines de pieds). Les jeunes individus ne sont pas rares. Le bois étant du domaine de l'état, cette station ne semble donc pas menacée actuellement.

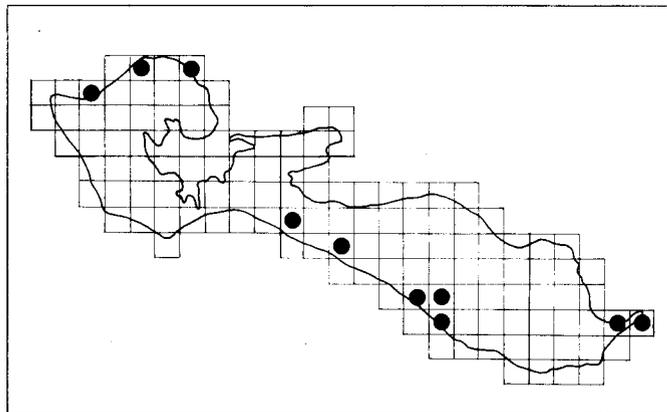
#### 2 - *Dianthus gallicus*

Ses pétales laciniés, son odeur forte et agréable rapprochent cette espèce de *D. monspessulanus*. De fait, dans *FLORA IBERICA* (II, p. 434), les deux taxons sont rangés sous le même binôme, *D. hyssopifolius*, avec deux sous-espèces : subsp. *hyssopifolius* = *D. monspessulanus* et subsp. *gallicus*. C'est une endémique des côtes atlantiques françaises et de la côte cantabrique orientale.

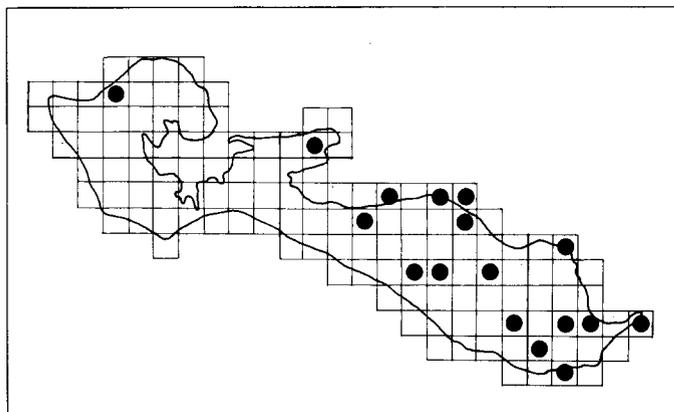
Selon Ph. ROUSSEAU, cet oeillet était CC sur les sables maritimes de l'île, il y a un siècle. Notre confrère D. PATTIER témoigne qu'il était encore commun il y a une vingtaine d'années dans les dunes de la Couarde. On peut donc craindre qu'il ne soit en voie de disparition totale et rapide, car je n'ai rencontré sur l'île aucun peuplement important : tout au plus quelques dizaines de tiges. Il arrive qu'il s'installe à quelque distance de la mer, parfois au milieu d'un peuplement de fougère aigle. C'est sans doute là que, mieux caché, il survivra plus longtemps !



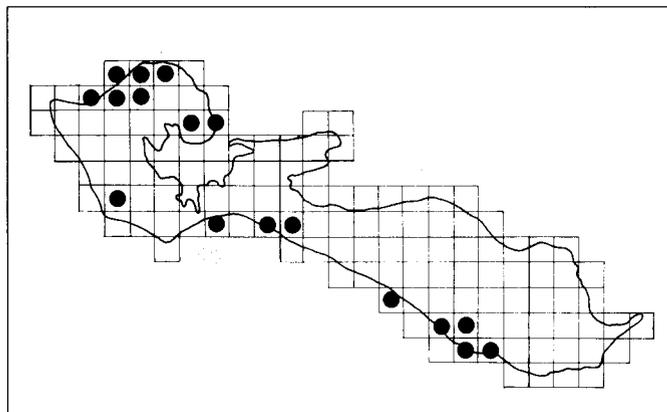
1 - *Cistus psilosepalus*



2 - *Dianthus gallicus*



3 - *Odontites jaubertiana* subsp. *jaubertiana*



4 - *Omphalodes littoralis*

### 3 - *Odontites jaubertiana* subsp. *jaubertiana*

Cette endémique française, dont la carte sous-estime probablement la présence, car je suis absent au moment de sa pleine floraison, trouve sur l'île de nombreux milieux qui lui sont favorables, en particulier, sur sol calcaire, des champs qui n'ont pas été cultivés depuis quelque temps ; je l'ai même rencontrée (au Lizay) dans un sous-bois de pins maritimes (très clair, il est vrai).

### 4 - *Omphalodes littoralis*

L'automne et le printemps plus humides que ceux des années précédentes ont été favorables aux annuelles, et l'*Omphalodes* est particulièrement abondante en ce mois d'avril 1991. Deux nouveaux carrés sont venus s'ajouter à ceux de la carte publiée dans le précédent Bulletin.

### 5 - *Salix arenaria*

Quelques "touffes" (d'ailleurs vigoureuses, bien qu'en partie recouvertes par le sable) au Lizay, des pieds plus nombreux mais moins vigoureux régulièrement répartis sur quelques ares dans l'ancienne carrière de la Davière, constituent les seuls représentants actuellement connus sur l'île de ce saule jadis confondu avec *S. repens*, ce dernier binôme étant maintenant réservé au taxon de l'intérieur (cf., dans ce même Bulletin, le compte rendu de la sortie à Port d'Envaux).

## Espèces figurant sur la liste régionale

### 6 - *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*

L'asperge sauvage est l'objet de récoltes, mais il s'agit plutôt d'*A. officinalis* subsp. *officinalis*, très répandue sur tout le territoire de l'île. La subsp. *prostratus*, répandue également, mais uniquement près du rivage, et moins charnue, est donc en grande partie épargnée.

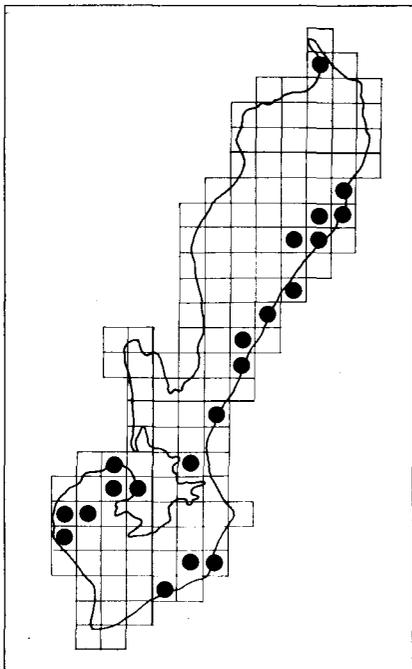
### 7 - *Avellinia michelii*

Une population de quelques centaines de pieds, dans un terrain vague où *Omphalodes littoralis* est également présente, et aussi sur la berme de la route.

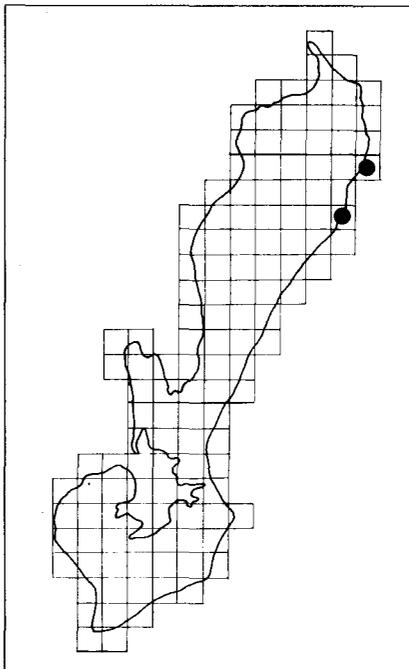
Cette station de la Patache constitue la limite nord pour cette espèce ouest-méditerranéenne. GUILLON et DUFFORT l'avaient signalée à l'île Madame et à Fouras (LLOYD, 1886) et deux stations sont connues à l'île d'Oléron (la Gautrelle et Gatseau).

### 8 - *Convolvulus lineatus*

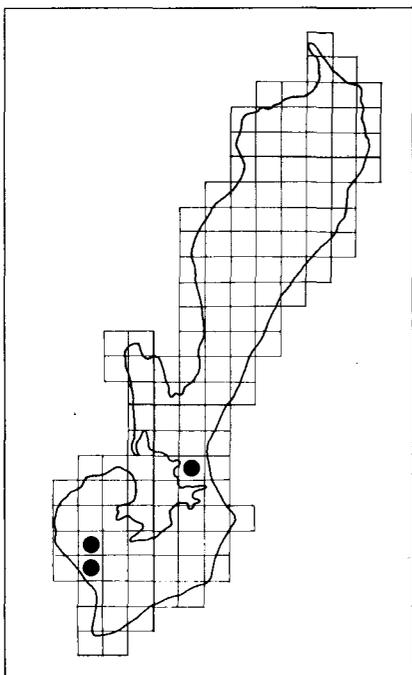
Cette espèce, qui semble en régression dans son aire ouest-méditerranéenne (cf. la carte publiée par P. DUPONT dans l'"Atlas partiel de la flore française", pl. 189), est-elle menacée de disparition, dans l'île, par le recul de la falaise ? Cette possibilité (envisagée ci-dessus, dans l'introduction) semble contredite par le fait que nos deux stations, pourtant de surface très modeste, situées au sud-ouest de La Noue, étaient déjà indiquées sur la carte de FOUCAUD (complétée par R. B. PIERROT). Mais je ne l'ai pas revue sur les rochers maritimes : la Flotte



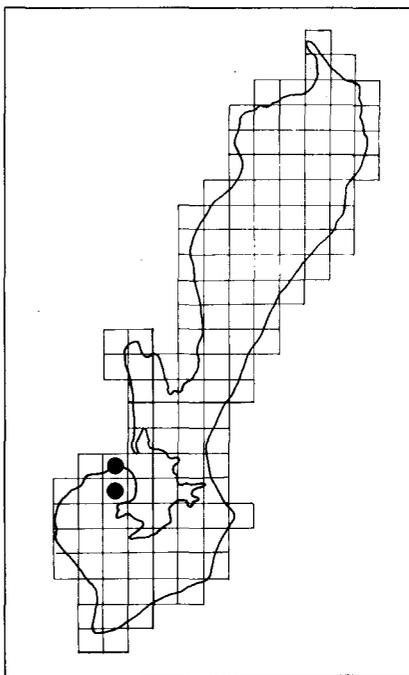
6 - *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*



8 - *Convolvulus lineatus*



5 - *Salix arenaria*



7 - *Avellinia michelii*

et la Prée, AR », où la signalait Ph. ROUSSEAU.

### 9 - *Echium plantagineum*

Cette plante robuste parvient à se maintenir au Grouin de Loix, malgré les agressions subies par cette zone en principe protégée : les déchets multicolores (ordures ménagères, y compris papiers et plastiques hachés) qu'on a répandus sur le sol (dans quel but ?? comme engrais ??) n'en sont pas encore venus à bout, même si l'aspect du site est devenu, d'un point de vue esthétique, désolant !

### 10 - *Hymenolobus procumbens*

La plante, notée AR par Ph. ROUSSEAU (1899), qui cite d'ailleurs une seule station (« sables : à Rivedoux »), est certainement encore plus rare maintenant sur l'île de Ré ; en effet, si nous avons trouvé une première station par hasard, la seconde est le résultat d'une prospection attentive, et dans les deux cas la surface est très réduite.

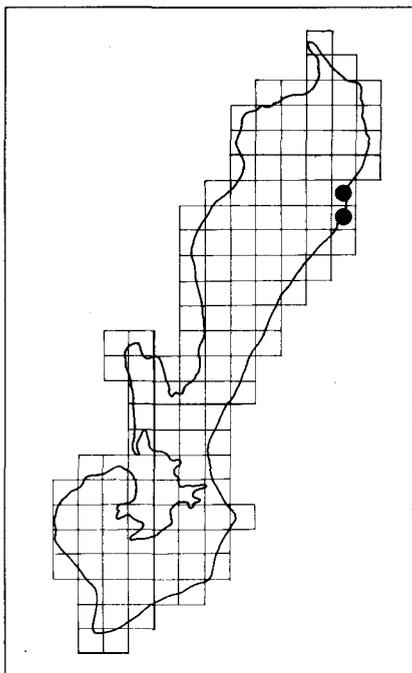
Cette espèce est très polymorphe et ROUY (II, p. 91) a distingué sept formes. Mais les exemplaires de l'île de Ré ne se rattachent clairement à aucune d'elles. Plutôt qu'à *Noccaea* (c'est le nom de genre que lui attribue ROUY) *tournefortii*, indiquée par FOUCAUD à la Pointe du Chai près de La Rochelle, les exemplaires rhétais pourraient correspondre à *Noccaea crassifolia*, signalée par CORBIERE sur les côtes de la Manche (Soc. Rochel. n° 3026) : tige courte (ici inférieure à 2 cm), feuilles charnues, les inférieures à lobes obtus, stigmate sessile ; mais, alors que ROUY indique pour cette forme « tiges nettement dressées », ici elles sont couchées ; et d'ailleurs le milieu est différent : sable et non « vases salées ». Peut-être d'ailleurs ces deux éléments n'en font-ils qu'un : le port couché ou dressé peut représenter l'adaptation au milieu d'une même forme.

Pour vérifier qu'il ne s'agissait pas d'*Hornungia petraea*, j'ai ouvert une loge : elle contenait 12 graines (selon COSTE : 4 à 10 ; mais 2 seulement pour *Hornungia petraea*).

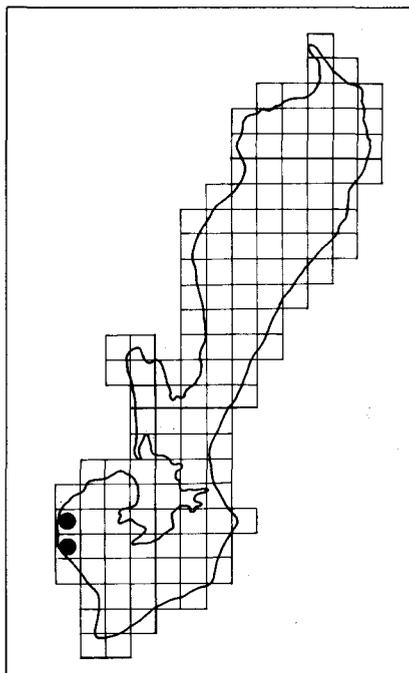
Quelques semaines après la découverte de cette espèce dans l'île de Ré (cf., dans ce même Bulletin, la contribution floristique), j'ai eu l'occasion de la voir plusieurs fois au cours de la session de la S.B.C.O. en Roussillon, où la plante n'est pas rare. En particulier, le 13 avril 1990, A. CHARRAS m'a confié un exemplaire géant qu'il venait de trouver au Barcarès même : j'ai renoncé à compter le nombre exact de fleurs et de fruits, mais on pouvait l'estimer bien supérieur à un millier (pour un seul pied!).

En comparaison, les exemplaires rhétais semblent bien rachitiques ; c'est qu'ils vivent dans des conditions extrêmement difficiles : sur ce sol squelettique en bordure de falaise, quelques jours sans pluie suffisent à dessécher le sol ; l'humidité alors ne peut plus venir que des embruns. C'est sans doute ce qui explique que la deuxième station (Montamer) ait fondu entre le 17 février et le 19 mars, et qu'aucune tige n'ait fructifié.

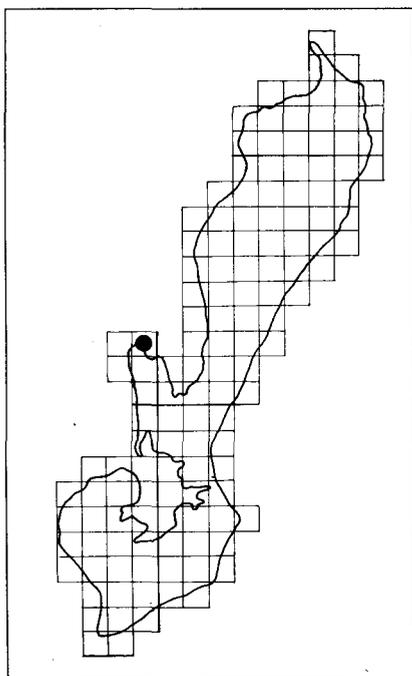
Les exemplaires que nous avons pu voir (secs) en Oléron, à la Pointe de Gatseau, à la sortie du 22 mai 1988, étaient plus conformes aux descriptions des flores : plus de 10 cm, souvent rameux et portant chacun plus d'une dizaine de fleurs.



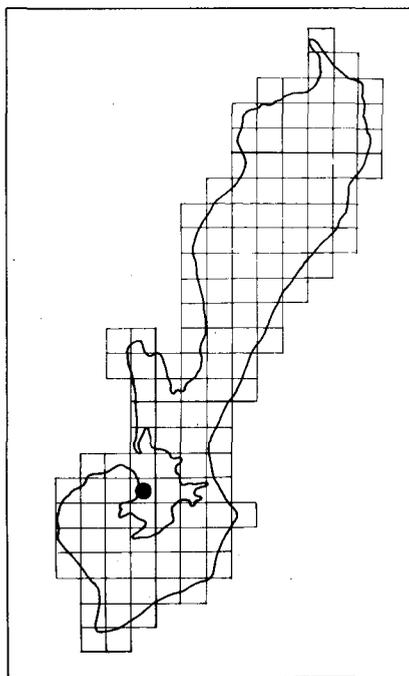
10 - *Hymenolobus procumbens*



12 - *Linaria arenaria*



9 - *Echium plantagineum*



11 - *Iris spuria subsp. maritima*

Au printemps 1991, la plante, présente à nouveau sur ses deux stations rhétaises, atteignait une taille normale : plusieurs tiges par pied, bien fructifiées, d'une dizaine de centimètres, mais toujours "plaquées" sur le sol. Les feuilles, cette année, étaient moins charnues.

### 11 - *Iris spuria* subsp. *maritima*

LLOYD (1886) le disait AC et C ça et là région maritime pour le département. Il est rare dans l'île : un petit peuplement à la Patache.

### 12 - *Linaria arenaria*

L'espèce semble, elle aussi, en nette régression, car LLOYD la disait « C. sables maritimes de la Gironde à la côte de Lannion (C.-Nord) ». Or je ne l'ai rencontrée qu'à l'extrémité nord de l'île, en deux points : au Petit Bec, où nous l'avions vue lors de la sortie du 8 mai 1983 (*Bull. S.B.C.O.*, t. 15, p. 308), et au Grand Marchais, essentiellement à l'intérieur d'une propriété privée ; elle ne semble pas y être menacée dans l'immédiat, car il s'agit d'un terrain de grande surface, peu aménagé.

Comme il est normal pour une espèce annuelle, elle est, en ces deux points, un peu instable : fidèle à ses stations, mais en quantité très variable.

### 13 - *Pancratium maritimum*

LLOYD (1886) l'indiquait R en Char.-Inf., en citant « Ré! (MORISON) ». Ph. ROUSSEAU (1899) le notait AC « Sables maritimes : les Portes, le Bois du Gros Jonc ». Je ne l'ai pas revu aux Portes ; les trois stations indiquées sur la carte totalisent moins de vingt-cinq pieds. A Rivedoux, où nous en avons vu, lors de la sortie du 7 juin 1981 (cf. *Bull. S.B.C.O.*, t. 13, p. 86), une dizaine de pieds, il en reste une seule touffe, vigoureuse il est vrai ; il s'agit d'ailleurs, semble-t-il, d'une réintroduction. Tous les individus vus sur l'île sont situés en des zones sensibles (piétinement) ; cependant, la station la plus importante (17 pieds) est protégée par un barbelé.

### 14 - *Phillyrea latifolia*

J'en ai rencontré moins de dix pieds sur l'île ; mais dans les deux stations les arbustes sont robustes ; ils sont mêlés à *Rhamnus alaternus*.

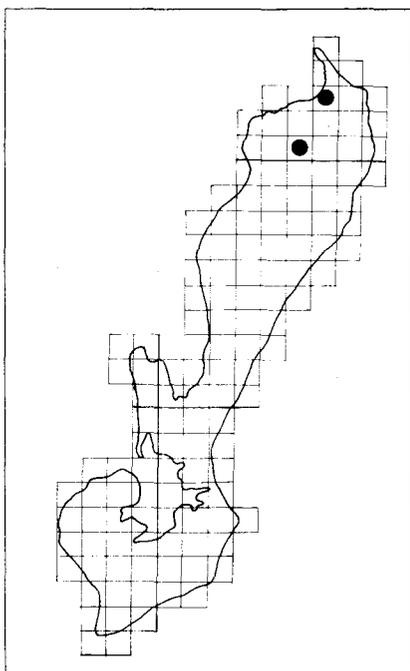
### 15 - *Scrophularia scorodonia*

Quelques belles stations de cette plante rudérale, qui atteint en Oléron sa limite sud pour la France ; mais elle existe en Espagne (cf. pl. 206 de l'Atlas partiel de la flore de France" publié par P. DUPONT).

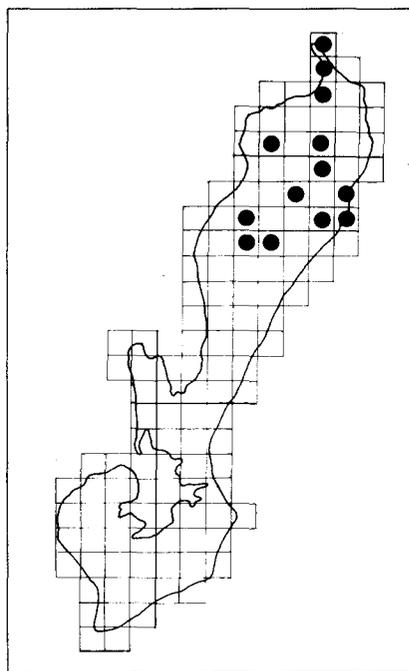
Ph. ROUSSEAU (1899) l'indiquait « au Groin du Loix, au Fier. PC. Employé pour les ulcères sous le nom de Guérit-tout ».

### 16 - *Silene portensis*

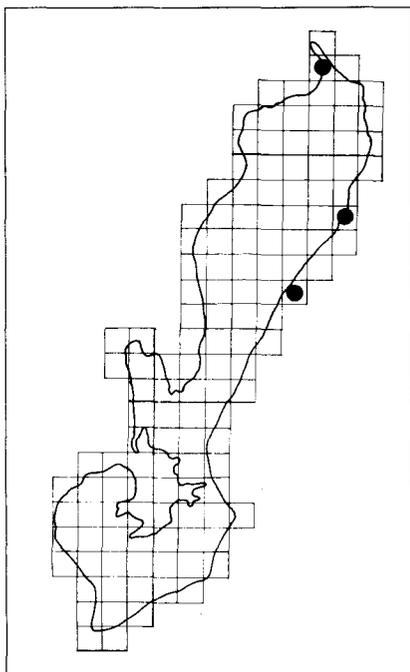
Répandu dans l'île, parfois en colonies importantes. Fait partie de ces espèces qui recherchent avant tout un substrat sableux, et qui peuvent donc se rencontrer à distance du littoral.



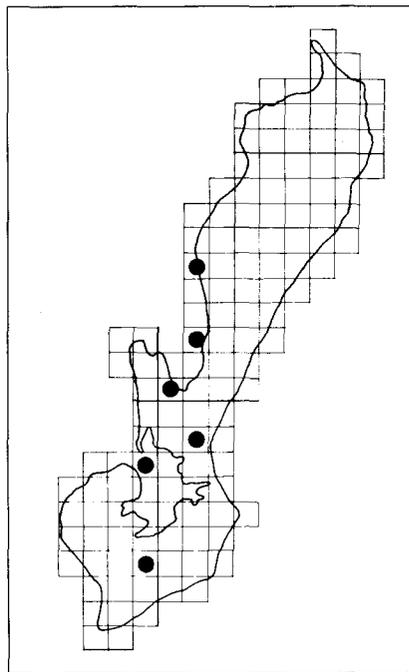
14 - *Philyrea latifolia*



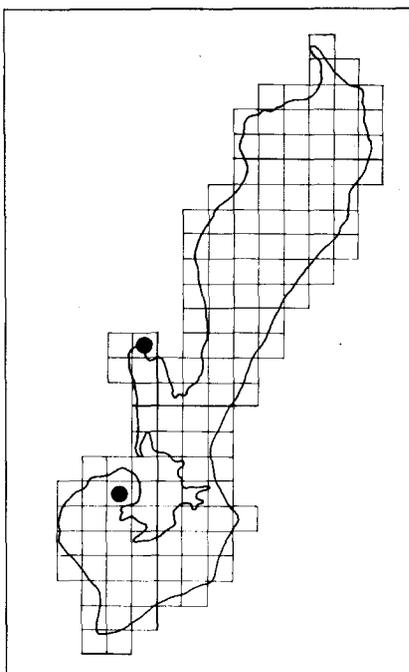
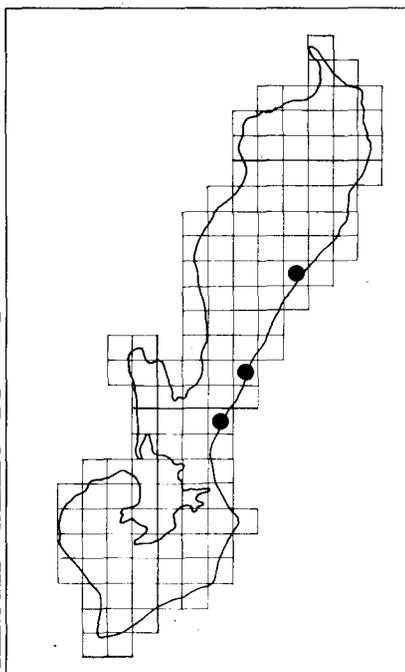
16 - *Silene portensis*



13 - *Pancratium maritimum*



15 - *Scrophularia scorodonia*

17 - *Trifolium stellatum*18 - *Zostera marina*

### 17 - *Trifolium stellatum*

Cette espèce méditerranéenne est connue de puis longtemps sur l'île de Ré, en particulier au Grouin de Loix (LLOYD, 1886), où nous l'avons vue lors de la sortie du 7 juin 1981 (*Bull. S.B.C.O.*, t. 13, p. 88). Je ne l'y ai pas revue récemment. L'autre station est située à proximité du terrain de golf des Portes...

### 18 - *Zostera marina*

Semble en régression sur la côte sud de l'île (cf. contribution de D. PATTIER, *Bull. S.B.C.O.*, t. 20, p. 98), alors que, sur la côte nord, les épaves de *Z. noltii* forment par endroits, à l'automne, un cordon continu.